

Our French Lesson

AVIS A TOUS CEUX QUI VEUVENT APPRENDRE LE FRANCAIS.

La nouvelle direction de l'abeille qui a à cœur la conservation et la propagation de la belle langue française en Louisiane a résolu de donner aux Américains l'opportunité d'apprendre le français pour la modique somme de 75 sous par mois, montant de l'abonnement mensuel au journal. Notre nouvelle méthode permettra également aux Louisianais désirant se perfectionner dans l'étude plus complète de la langue de leurs ancêtres de pouvoir le faire avec la plus grande facilité et sans perdre un temps précieux que trop souvent dérangent leurs affaires.

Nous avons en effet obtenu de Monsieur M. D. Berlitz, chevalier de la légion d'honneur, officier d'Académie, l'autorisation de publier chaque jour dans nos colonnes une leçon tirée de sa méthode dont la réputation est mondiale.

Nous continuons aujourd'hui la publication de la première leçon.

Afin de permettre aux débutants de pouvoir comprendre parfaitement la méthode, nous publierons en Anglais les notices explicatives qui accompagnent chaque leçon.

Toute personne n'ayant pu pour une raison quelconque suivre nos premières leçons aura toujours la ressource de se les procurer en nous demandant de lui envoyer les numéros du journal correspondant aux leçons qui lui manquent.

NOTICE TO ALL PERSONS WHO WOULD LEARN THE FRENCH LANGUAGE.

As the conservation and the propagation of the French language in Louisiana are among the prime desiderata cherished by the new administration of the New Orleans Bee, it has been decided to inaugurate a system whereby Americans will be enabled to study French for the small sum of seventy-five cents per month—amount of one month's subscription to the paper. The published exercises will be of great help to Louisianians who would wish to gain more accurate understanding of the idioms and grammatical construction of the language of their ancestors, without taxing either

their time or their intellectual forces.

By permission of Prof. M. D. Berlitz, Knight of the Legion of Honor, Officer of the French Academy, we are publishing in the columns of the Bee, a series of graduated exercises from Prof. Berlitz's work, whose excellence is recognized the world over.

We shall continue these lessons every day.

In order to facilitate the task for beginners, we will accompany the explanatory notes with the English equivalent.

Any persons who, for some reason or other, has missed the first lessons, can obtain back numbers of the paper, either by calling at our office or requesting that they be forwarded by mail.

The advantages claimed for this method are:

(a) The lessons are mostly based on object-teaching; this results in the students associating perception with the foreign expressions; he thus is soon able to think in the foreign idiom.

The method is designed:

(1) For self-instruction: The student in such case reads over aloud, and several times, each lesson and then asks himself the questions of the book, answering them.

(2) For reciprocal instruction in clubs or parties of friends, each member alternately taking the role of the teacher, asking the questions and letting the others alternately answer. This has the advantage over self-instruction that the ear is more thoroughly drilled in catching the foreign sounds by hearing other people's voices, and, as several heads know more than one, each student will be able in his turn to correct mistakes made by his fellow-students.

(b) Nearly all the lessons are in shape of conversation, in order to continually drill the student's ear and tongue.

(c) The most useful is always taught first, so that the student's mind is not encumbered with rules and word forms that he cannot immediately use and will forget again before reading them.

(d) Where rules are to be given, they are illustrated by striking examples, so that even those who are not good grammarians can fully understand them.

(e) The pronunciation of all difficult words or expressions is carefully transcribed, so that the students need not constantly rely on their teacher, and can, if necessary, progress entirely without him.

(f) All idioms or other difficulties are carefully explained in order to emancipate the intelligent students from their teacher.

Le Tour du Monde Impromptu.

La gaieté la plus cordiale, rend bien courtes pour les voyageurs les deux premières heures qui s'écoulèrent; enfin les chevaux s'arrêtèrent pour relayer.

Boncourt mit la tête à la portière et ne put retenir une exclama-

tion de surprise, en se voyant devant une auberge de village qui lui était inconnue. "Que si-

gnifie cela," s'écria-t-il, où sommes-nous donc? Il y a quelque

erreur. — Nullement, mon cher,

mais je dois t'avouer que pour

jouir de ton aimable compagnie,

je t'ai caché le véritable but de

mon voyage; je vais à Rennes,

chez un de mes cousins, où tu

trouveras une nombreuse socié-

té et mille moyens de passer agré-

ablement ton temps. — Il faut

avouer que tu es singulier," et si

tu n'avais pas le caractère d'un

vrai marin je ne pourrais te par-

donner cette plaisanterie. — Tu

es garçon personnel ne l'attend, et

tu devrais être enchanté de cette

perspective" de voyage. — Il est

vrai que tout mon temps est libra-

yer qu'en le passant avec toi;

ainsi, va pour le cousin de Ren-

nes." La chaise de poste s'agita

de nouveau, le postillon fit clac-

chevaux résonnèrent" et la voi-

ture roula bientôt sur une route

large et unie." La journée s'é-

coula en conversations familières,

en anecdotes plaïantes; les

deux amis rivalisaient de verve

et de gaieté." Boncourt applau-

disait au plan de Bougainville, et

ce dernier retournait avec pein-

ce sourire malicieux."

La nuit arriva promptement; les deux

amis dinèrent à un relais, puis

s'endormirent profondément jus-

qu'au lendemain matin. De Bon-

court à peine éveillé, s'aperçut

que Rennes était déjà bien loin

derrière eux et que pourtant la

chaise de poste roulait toujours

aussi rapidement; il réveilla

brusquement son ami.

"That elapsed. To take fresh horses. "Coach-door. "Village inn. "What does that mean? "Non, at all. "Confess. "Real aim. "The chief city of Brittany, 60,000 inhabitants. "Peculiar. "Bachelor. "Prospect.

"All right. "Got in motion again. "Cracked his whip. "Lit-

tle bells. "Changed. "Even-

"Vied with each other in wit and

gaiety. "Could hardly withhold.

"Roughly. "Promptly.

"Relay. "Brusquely.

Les Tribunaux

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Nouveaux Procès.

Ernest J. Gomez vs. Jos. A. Fa-

vrel, réclamation, \$128.63.

Ferdinand Gonzales et als. vs.

Joseph Valenti, dommages, \$25,-

000.

L. L. Morris vs. City of New

York Insurance Co., réclamation,

\$1,000.

Ida M. Rey vs. Joseph P. Dono-

van, séparation de corps et de

bien.

Sam Ohnstein vs. Chas. M.

Holden, saisie provisoire et re-

connaisance d'un jugement,

\$214.50.

Mme Louisa King Meyer vs.

Chas. F. Lieman, pour libel, \$10,-

000.

Albert Jackson vs. Geo. Cou-

sins, réclamation, \$8,000.

Mme Louise Fabacher vs. Lau-

ra Harris, fausse persécution,

\$2,500.

Theard William Michel vs. H.

S. Gerson, dommages, \$5,000.

Bernadine Jurgens Prager vs.

Emile George Prager, séparation

de corps et de biens.

Mme Rosene Allen, épouse de

Caesar Small, vs. N. O. Ry. & L.

Co., dommages, \$6,000.

Mme Moses T. Kröger vs.

Moses T. Kröger, divorce.

Successions.

Les successions suivantes ont

été ouvertes jeudi:

Luella Mason, épouse de Jerry

Lawson; Mme Jeanne Dumson;

Geo. Cron.

Ella E. Perkins, épouse de F.

H. Perkins, fils, demande l'autorisation d'emprunter.

PREMIERE COUR DE CITÉ.

Nouveaux Procès.

Sylvester Blasini vs. Alfred P.

Ducoung, réclamation, \$12.

Knight Moskan vs. E. A. Per-

rin, réclamation, \$15.65.

Jas. H. Dunn vs. Ormond R.

Aymar, réclamation, \$72.

August W. Nolde vs. Charles

Odenwald, réclamation, \$7.

Felix J. Dreyfous vs. Beaggio

A. Graci, réclamation, \$40.

Fairechild Auto Co. vs. Case

Sales Co., réclamation, \$95.48.

Beverly C. Brown vs. Francis

J. Drolla, réclamation, \$40.

Benjamin Bernard vs. Mme L.

La Prime, réclamation, \$21.

J. P. Martinez vs. A. Murphy,

pour possession d'une propriété.

Ernest Carrere vs. M. et Mme

Taylor Robinson, pour posses-

sion d'une propriété.

Lambou and Noel Lumber and

Mfg Co. à La Moss Ginning Co.

portion Manuel, Andry, propriétaires

des Ursulines, Levee, Kentucky,

et Royal, \$2250. — Forceille.

Naissances.

Mme Adam Sylvester, une fille.

Mme Louis Gutierrez, un garçon.

Mme Vito Zichichi, un garçon.

Mme Raoul C. Paisant, un garçon.

Mme Arthur Farnandis Horris,

un garçon.

Mme Otto M. Leahmann, un garçon.

Mariages.

Charles J. Brenn et Mme Car-

rie Smoot.

Ralph Foley et Mme Elenore

Banks.

Manuel Joseph De Blanc et

Mme Estelle Poupart.